Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 739

Artikel: Le souvenir de Mme Emilie Gautier à l'Union des femmes de Genève

Autor: M.-L.P. / Gautier, Emilie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266325

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

droits et qui a les obligations morales des père et mère est désigné, pour une période qui, dit la loi, est de deux ans — mais qui est souvent prolongée à son expiration.

Le tuteur est choisi, autant que possible, dans la famille ou l'entourage des mineurs. En pratique, la Chambre des Tutelles, dans la grande majorité des cas, confie la tutelle à M. le Tuteur général qui s'acquitte, à Genève, d'une tâche écrasante puisqu'il est seul pour notre canton, alors qu'à Zurich-Ville, par exemple il y en a une douzaine, tous secondés par un nombreux personnel et un outillage ultra-moderne.

... A la Chambre des Tutelles incombe également la protection des enfants illégitimes. Toute naissance illégitime est signalée par l'état-civil. On fait interroger la mère. C'est encore une dévouée collaboratrice de M. le Tuteur général qui veut bien se charger de cette délicate démarche. Si l'autorité genevoise se déclare compétente, elle convoque le père présumé, elle essaye d'obtenir de lui reconnaissance ou engagement d'entretien.

Ces cas, hélas ! se multiplient, ce qu'il faut attribuer à la baisse générale de la moralité. On pourrait citer les cas navrants de jeunes mères de 16 à 18 ans, victimes de la faiblesse ou de la sottise des parents, de leur goût pour l'indépendance ou le dancing ou les sorties en ski...

Ici encore, la loi et les autorités font ce qu'elles peuvent et obtiennent des résultats sinon parfaits, du moins effectifs. Les meilleures lois, les meilleures institutions ne feront jamais disparaître la sottise ou la méchanceté des hommes. Pénale ou civile, notre législation est d'une utilité incontestable. Que des améliorations ou des changements peuvent, doivent même être apportés dans ce domaine, c'est ce que la vie de tous les jours, qui pose des questions infiniment variées nous interdit de nier. Je songe pour ma part à tel ou tel texte qui gagnerait à être clarifié, complété, modifié même...

Ne voilà-t-il pas des réflexions et des faits qui prouvent à l'évidence combien l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses a été bien inspirée de mettre à son programme le problème de la moralité de la jeunesse, des bars et dancings ?

Il importe, en effet, que toute notre population féminine prenne conscience de la responsabilité qui lui incombe et qu'elle agisse soit dans le privé, soit d'une façon collective, pour opérer au plus tôt le redressement nécessaire.

Semaine suisse 1947

Pourquoi faut-il affirmer ainsi, à époques fixes, qu'il y a une production suisse et que, dans ses multiples domaines, elle vaut bien celle de l'étranger ?

Répondons à cette question. C'est que l'homme a une prodigieuse propension à oublier et à méconnaître ce qui le touche de près ; ce qui l'enchante aujourd'hui le laissera demain complètement indifférent.

On pourrait se borner à cette constatation désabusée et aller boire son verre. Ce n'est point notre propos et nous voudrions, au contraire, prolonger chez « Monsieur Tout le monde » l'intérêt à peine éveillé par le roulement du tambour de cuivre aux couleurs fédérales. Honneur au travail national!

Mettez à profit les enseignements de la « Semaine suisse ». Apportez votre concours, si infime soit-il, à l'effort constant de ceux qui assurent la prospérité économique de notre pays. De notre solidarité dépend notre avenir à tous !

Greta Prozor au Lyceum

(Genève)

D'une voix chaude et nette, avec beaucoup de simplicité, Mme Greta Prozor nous a conté, le 10 octobre, au Lyceum, quelques souvenirs de sa vie d'artiste : elle a parlé discrétement d'elle-même et s'est plu surtout à rendre un vibrant hommage à ses maîtres et à ses camarades.

C'est à Montchoisy, dans la propriété que son père, le consul de Russie, avait à Frontenex, que Greta Prozor sentit, très jeune, l'appel du théâtre. Déjà sur le podium du salon familial, elle interprète des scènes de son cher Ibsen. C'est là aussi que Suzanne Després la voyant jouer lui conseille de partir étudier à Paris. Avec regret, Greta quitte Mme Chantre qui l'avait initiée à l'art de la diction, mais dès son arrivée dans la capitale, elle est conquise par cette ville où elle peut admirer tant d'artistes, et se mettre à leur école. Puis, sa famille ayant accepté qu'elle se lance dans le théâtre, elle tient son premier rôle à Nice, et débute à Paris à 24 ans.

Rue Turgot, dans une sorte de mansarde, ont lieu de merveilleuses répétitions avec l'infatigable Lugné-Poë, maître dont Greta Prozor ne cesse d'apprécier l'ardeur au travail, l'exigence et même l'ironie. A Suzanne Després va aussi sa gratitude, Suzanne Després, franche parfois jusqu'à l'excès, mais profondément généreuse et qui exige qu'une scène soit non seulement bien rendue, mais ornée « de fleurs ».

Commencent les tournées ; on va jusqu'à Belgrade où Greta donne une représentation devant son ancien camarade d'école, Alexandre de Serbie. On la voit jouer aux côtés de Lugné-Poë, de l'original Max dont l'appartement semble être composé d'une suite de décors, de Tessandier, aux yeux immenses, qui débuta dans la carrière sans savoir lire ! d'Ida Rubinstein, sûre de ses gestes parfaits, moins sûre de sa diction.

Un appel de Fournier à Genève, la met en rapport avec Pitoëff qui bientôt l'entraîne dans une tournée « Prozor-Pitoëff », avant d'aller créer à Paris une troupe de jeunes enthousiastes. Paris, mais aussi la Scandinavie, le Danemark... et de nouveau Paris où Gaston Baty crée « La Chimère ».

Greta Prozor n'a tourné qu'un film « La croix du Cervin » ; si elle n'y rencontre pas la gloire, elle y rencontre son futur mari, le peintre Augustin Currat.

De retour à Genève, elle retrouve avec émotion le Conservatoire où elle enseigne à son tour, cherchant à transmettre le flambeau, afin qu'un art théâtral élevé et sincère se perpétue.

L'artiste donna ensuite avec deux de ses élèves, Mlle Simone Châtelin et M. André Steiger, deux scènes du « Retour » de Jean-Paul Zimmermann. Dans le rôle de la mère folle, Mme Prozor sut, par sa diction expressive et sensible, par ses gestes rares mais justes, donner forme aux visions qui hantaient l'esprit de la femme égarée et les faire surgir dans notre propre imagination.

Mme Nelly Grétillat, présidente du Lyceum, sut, en termes sobres, introduire et remercier celle qui venait de tenir l'auditoire sous le charme.

M. Delétra.

Femmes peintres, sculpteurs, décorateurs

Exposition de la section de Genève de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, du 4 au 26 octobre.

« Trop de paysages ! » dirait peut-être M Rheinwald. Cela dépend: il y en a de bien jolis, d'intéressants, de suggestifs; il en est qu'on aime pour les souvenirs qu'ils font revivre.

Afin de ne froisser personne rappelons ici que « Le Mouvement féministe » n'est pas une revue d'art et qu'il ne peut donc consacrer beaucoup d'espace aux manifestations artistiques. Cela dit, on excusera Pennello si ses visites plus ou moins longues au Musée Rath vont être évoquées ici très brièvement, c'est-à-dire s'il nous faut passer sous silence des noms et des oeuvres qui mériteraient mieux.

Ces lignes pourraient s'intituler: « en passant »... En passant donc, remarqué dans la peinture les portraits de « Philippe » et celui de « Sylvie » vue de dos, lisant sur une marche — robe et volets de la maison dans des bleus doux ; signature : Eugénie Hainard. Tout auprès, « En décembre » d'A. Faillettaz, plein d'atmosphère, «Le pont de l'Ile sous la neige » de R. Dupraz ; d'E. Lenoir, portraits et paysages, les belles gouaches de Lieven Karin. Tous les cinq numéros d'une artiste qui, hélas ! n'est plus — Nérée Junod — sont attachants. Nous avons surtout aimé son « Village à la montagne », qui renouvelle avec bonheur le sempiternel sujet des mazots. Geneviève Reverdin, dans son évocation de Belle-île, en Mer, aligne des maisons de pêcheurs sous la fine lumière grise de la Bretagne. Et voici les toits rouges d'« Aubonne » au-dessus des vignes et le « Salève » avec un premier plan de maisons aux rouges profonds par Colette Oltramare. Charlotte Ritter expose un délicat portrait de « Jeune fille », la « Baie de Bandol » et d'autres vues du midi.

Remarquons de Janine Thélin « Les platanes », largement traités dans des tons sourds, « Fin de concert » de M. Fix, « Sous les pommiers », parmi les cinq paysages de V. Goehring et l'« Automne », avec d'autres oeuvres, de G. Hainard-Roten, « Paysage provençal » d'Y. Heilbronner, « Intérieur » d'A. Jaquerod. Marguerite Seippel outre plusieurs paysages, présente « Aniouta » et « Ludmilla » deux beaux portraits. Deux oeuvres seulement de Nanette Genoud ; on la retrouve bien dans sa « Femme se coiffant ». Très expressif avec ses yeux qui semblent interroger le destin l'«Enfant blessé» de Nelly Gross-Fulpius. De Nicole Fulpius trois paysages dont nous avons préféré « A Bâle ».

La sculpture n'est représentée que par quatre femmes: H. Frey, de Bâle, E. Gallay-Baron, de Genève, ainsi que V. Goehring, et M. Gsell-Heer, de Zurich. Remarqué particulièrement le buste en bronze de M. Gsell. Et comment décrire les nombreux objets attirants de la section des Arts appliqués ? Vases, tentures, coupes, bijoux, médailles et tant d'autres ? Voici un très beau batik mauve de T. Beer-Zorian, puis les trois groupes d'amoureux célèbres par H. Imbert-Amoudruz, de ravissants projets de tissus d'E. Lenoir, des bagues en cloisonné de M. Mercier, un plateau champlevé d'I. Renevey-Perronnel, les beaux émaux d'I. Sidler-Winterhalter et les curieuses mosaïques en pierres du lac de Jo Badel. Hélas ! froide nomenclature alors qu'on voudrait relever ici le goût délicat, là le parti tiré d'une belle matière, la composition, l'assemblage heureux des pierres ou des émaux avec le métal, l'imagination ? Arrêtons-nous sur ce très sincère regret.

Pennello.

Le souvenir de Mme Emile Gautier à l'Union des Femmes de Genève

Le 4 octobre, le premier thé de l'automne, réunissant les membres que les vacances avaient dispersés, a été un retour voilé de mélancolie pour toutes celles d'entre-nous qui ont bien connu Mme Emilie Gautier. L'idée qu'on ne la reverrait plus, dans ce cadre familier qu'elle aimait, jetait une ombre sur la séance.

Mlle Trembley évoqua d'une façon lumineuse cette figure intéressante et originale ; elle rappela tout ce que l'Union doit à Mme Gautier, qui fut longtemps une des principales animatrices de ses après-midi et soirées récréatives par son esprit, son talent littéraire et ses goûts artistiques. Fidèle aussi à la bibliothèque jusque dans les tous derniers temps de sa vie, on pouvait la voir, un certain jour de la semaine, à la distribution des livres, malgré une santé chancelante. Elle a encore prouvé à celle-ci, comme à l'Union, le vif intérêt qu'elle leur portait, par un legs à l'une et à l'autre.

Après qu'on se fut levé pour honorer la mémoire de celle qui n'est plus, Mlle Hélène Champury charma l'assistance en faisant défiler sous ses yeux, sur l'écran, un long cortège d'œuvres célèbres de la peinture anglaise, où l'on admira successivement des portraits et des paysages devenus classiques et présentés chacun avec des commentaires suggestifs.

M.-L. P.

L'Association vaudoise pour le suffrage féminin a inséré dans la *Feuille d'avis de Lausanne* l'annonce suivante :

Elections au Conseil National

Les hommes votent.
Les hommes sont élus.
Ils élaborent à Berne des lois s'appliquant aux femmes et à la famille.

Les femmes demandent le droit de vote ?

Association vaudoise pour le suffrage féminin.

Rendez-vous avec Mme Tibaldi-Chiesa

Madame Tibaldi-Chiesa, excelle à saisir tout ce que la vie lui offre de bon ou de beau. Simple et enjouée, pleine de bienveillance et d'optimisme, elle établit aussitôt des contacts cordiaux avec ceux qui l'approchent. C'est au restaurant de la Scala, en savourant une « granita di caffè » que je l'interrogai, lors d'un voyage à Milan.

— Je sais déjà que vous êtes journaliste et écrivain, Madame, mais je serais heureuse d'apprendre de votre bouche à quel domaine de la littérature vous vous êtes spécialement consacrée.

— A vrai dire, je ne me suis pas limitée à un seul domaine. J'ai publié deux volumes de poésie, en 1932 et 1935 : « A Lucia » et « Stelle di Sole » (Etoiles de Soleil). J'ai fait toute une série de traductions et d'adaptations d'auteurs étrangers ; j'ai écrit un grand nombre de livres pour enfants, quelques romans également.

— J'ai entendu dire que vous êtes aussi musicologue. Est-ce vrai ?

— En effet, c'est là mon domaine préféré. J'ai fait paraître plusieurs monographies d'artistes, entre autres celles de Tchaïkovsky, de Cimarosa, d'Ernest Bloch, de Moussorgsky.

— Et vous trouvez encore le temps de vous occuper de politique !

— Lorsque l'on a de fermes convictions, il faut bien les défendre.

J'appartiens au parti républicain historique, fondé par Giuseppe Mazzini. Ce n'est pas un parti de masse, mais c'est peut-être celui des partis italiens qui a la plus grande parenté avec les conceptions démocratiques de votre pays. Mon activité consiste surtout en conférences données dans diverses villes d'Italie. Il m'arrive aussi de parler à l'étranger ; je m'intéresse beaucoup au fédéralisme dont Mazzini, comme vous savez, a été l'un des pionniers en Europe.

— Je suppose que vous êtes particulièrement au courant du travail effectué par les femmes italiennes. Pouvez-vous me donner quelques renseignements à ce sujet ?

— La politique tient malheureusement une trop grande place dans les associations féminines italiennes. Il existe deux grandes associations — tout comme il existe deux groupes principaux de partis : l'Union des femmes italiennes (UDI) qui, théoriquement, est ouverte à toutes les femmes mais qui, en fait, est dirigée par les partis de gauche, socialiste et communiste, et la CIF, autrement dit le Centre des femmes italiennes, qui rassemble les femmes catholiques, les démo-chrétiennes. A part ces deux associations, il existe quelques mouvements plus petits, tels que le Lyceum, centre des femmes intellectuelles, l'Union féminine, un petit groupe excellent qui s'occupe de la protection des travailleurs, etc.

— Faites-vous partie de l'une ou l'autre de ces associations ?

— Sans être inscrite à l'Union des femmes italiennes, dont je ne partage pas entièrement les idées, je suis cependant en rapport avec son comité directeur et je collabore avec lui en certaines occasions. Il fait quelquefois appel à moi pour des conférences.

— L'UDI compte-t-elle beaucoup de membres ?

— C'est l'association féminine la plus considérable d'Italie. Elle groupe environ un demi million de membres. A Milan seulement, elle a près de quarante sections. Elle exerce une influence réelle sur la vie du pays.

— Pouvez-vous me donner un exemple de son action ?

— Voici le plus récent : nous avons en Italie un grand nombre d'écoles privées, très inférieures pour l'enseignement, aux écoles de l'Etat. La situation financière de ces dernières est précaire, et il manque dix mille salles d'étude par suite des destructions dues à la guerre. Au lieu d'essayer d'améliorer cet état de choses, le gouvernement actuel soutient les écoles privées ; il a même établi, il y a quelques mois, un projet de loi qui prévoyait de financer ces écoles ; elles auraient reçu des subventions allant de dix à vingt mille lires par mois. L'Union des femmes italiennes a constitué alors un comité de défense qui est intervenu vigoureusement au Parlement et qui, après une véritable bataille, a obtenu l'abolition de ce projet.

D'autre part, des groupes formés de maîtresses d'école et de mères des élèves se sont créés un peu partout, sous l'égide de l'Union des femmes, pour examiner en commun les problèmes de l'enseignement et de l'éducation. La collaboration des parents et des éducateurs ne peut être qu'excellente.

— Je vous remercie vivement, Madame, de ces renseignements pleins d'intérêt et j'espère que nous aurons le plaisir de vous entendre parler un jour ou l'autre à Genève.

Eliane Lavarino.